

La Bergerie

Visites virtuelles

Visite virtuelle de l'intérieur de la Bergerie

Visite virtuelle de l'extérieur de la Bergerie

DESCRIPTION

LA BERGERIE, 125 m2, de plain-pied, vaste séjour avec coin cuisine, 8 couchages (possibilité de 3 couchages supplémentaires) répartis dans 3 chambres + un lit d'enfant, 2 salles d'eau, l'une avec WC plus un WC indépendant, mobilier de jardin avec parasols et hamac, barbecue, bac à sable, grand terrain privatif et agrès dans le parc de 1 ha en commun avec l'autre gîte.

CONFORT

Classé 2 épis "Gîtes de France", chaîne HiFi avec lecteur CD, Lave-vaisselle, micro-ondes, four, frigidaire avec compartiment congélateur, cafetière électrique, petit équipement ménager électrique, lave-linge, télévision couleur...

La décoration est soignée... les meubles adaptés au décor.

Ce gîte convient particulièrement bien pour une famille nombreuse ou 2 familles d'amis qui veulent se retrouver pour passer ensemble des vacances dans un cadre reposant où les enfants peuvent jouer en toute tranquillité dans un parc de 1ha loin des dangers de la circulation.

Une autre option consiste à louer le gîte de la Forge en plus de celui de la Bergerie pour des grandes réunions de famille ou d'amis. Peut-être même avec le gîte de l'Orangerie ce qui arrive fréquemment.

Extraits du Livre d'Or de la Bergerie.

Nos Tarifs à la semaine

Les Chèques Vacances et les animaux sont acceptés

Périodes

La Bergerie 125 m²

3 chambres 8 pers

Du 30 Mars au 29 Juin

Du 29 Juin au 6 Juillet

Du 6 juillet au 27 Août

Du 27 Août au 31 Août

Du 31 Août au 19 Octobre

Du 19 Octobre au 02 Nov

Du 02 Novembre au 16 Nov

Week-end (2 nuits)

Week-end (3 nuits)

Week-end (4 nuits)

400 €

490 €

790 €

490 €

390 €

420 €

390 €

250 € *

295 € *

350 € *

La Bergerie et la Forge :

+ électricité suivant le relevé au compteur individuel

+ 40 euros par personne supplémentaire. + 25€ de cgarges générales

Possibilité de louer du linge, de jouer au tennis.

[Cliquez pour un renseignement, une documentation...](#)